ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

porcs

Question au Gouvernement n° 584

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Kofi Yamgnane.
M. Kofi Yamgnane. Ma question, qui s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche, concerne la situation actuelle et future de la filière porcine.
Monsieur le ministre, vous savez mieux que quiconque que les cours du porc ont atteint ces dernières années des records à la baisse, et qu'il faut y voir, selon toute vraisemblance, les prémices d'une dépression de longue durée.
De plus, la production de porc, secteur fortement exportateur, s'attend à faire face à une concurrence accrue du fait de la mondialisation des échanges, qui pousse les producteurs du Canada, du Brésil, de Chine et surtout des Etats-Unis à intervenir sur le marché de la viande porcine.
Dans le même temps, les services de la Commission européenne ont fait savoir qu'ils n'envisageaient pas de prendre des mesures de soutien aux cours, y arguant que la fermeté des prix observée ces dernières années n'avait eu pour conséquence une augmentation de la production.
Il est donc désormais quasiment certain que les prix du porc baisseront à l'automne 1998, et qu'une crise sans précédent s'annonce.
Dès lors, compte tenu de l'inquiétude qui se fait jour chez les producteurs bretons, dont la production représente 56 % de la production nationale, j'aimerais savoir si le Gouvernement envisage de mettre en place un outil de concertation avec la profession. Cette initiative permettrait d'anticiper les difficultés à venir d'envisager sereinement l'avenir de la production bretonne et, au-delà, celui de l'agriculture française. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.
M. Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le député, vous avez évoqué la dégradation récente des cours du porc. Au-delà des motifs conjoncturels, il nous faut, comme vous l'avez fait, examiner les raisons profondes qui vont conduire à une dégradation au cours des prochains mois; elles trouvent leur source dans la reprise du cycle de production des pays de la Communauté. On prévoit en effet un excédent de 600 000 tonnes pour la fin de l'année.
Il est évident que, dans une telle conjoncture, le Gouvernement entend privilégier l'outil de gestion du marché communautaire qu'est la restitution aux exportations. J'ai demandé à la Commission d'engager un tel effort.
Vous avez fait part de ses réticences, qui sont fondées sur le fait qu'elle n'entend pas contribuer à une nouvelle augmentation de la production de porc dans la Communauté.
Il n'en demeure pas moins que c'est un outil majeur pour, dans un premier temps, contribuer à assainir le marché, ce qui, lié à une reprise de la consommation du fait de la baisse des prix, devrait améliorer un peu la situation.
C'est dire combien nous restons préoccupés par l'évolution des cours.
Il est symptomatique que ce soit devant le congrès de la Fédération nationale porcine que j'aie annoncé la mise en place de l'Observatoire économique des prix des produits agricoles et agroalimentaires, lequel doit permettre, grâce à une meilleure transparence, de s'acheminer vers une maîtrise des marchés mais aussi des productions.
Toute crise dans le secteur porcin entraîne des drames: extension de certaines productions, concentration de la production intensive dans certaines régions déjà frappées par ses effets néfastes pour l'environnement.

L'Etat ne détient pas seul les outils d'une maîtrise durable du marché et il entend faire savoir aux producteurs qu'il reviendra à chacun de prendre ses responsabilités. C'est d'ailleurs le message que j'entends leur transmettre dans quelques minutes, lorsque je recevrai dans le cadre d'une concertation permanente, une délégation de producteurs. Chacun devra prendre sa part de l'effort pour une nécessaire maîtrise des productions. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : M. Kofi Yamgnane
Circonscription : Finistère (6e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 584
Rubrique : Élevage
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mai 1998, page 3384
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 1998